

MONT-SAINTGREGOIRE

Téléphone : 450 347-5376

www.mmsg.ca

Facebook : Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h

Le bureau est fermé le vendredi après-midi

La prochaine <u>séance ordinaire</u> du Conseil municipal se tiendra le

LUNDI 3 JUILLET 2023 À 19 h 30

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André Vous pourrez consulter une version <u>préliminaire</u> de l'ordre du jour **le jeudi 29 juin 2023** en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2023-293 ESPACE MULTIFONCTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2023-293 Espace multifonction.

Le règlement numéro 2023-293 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 12 juin 2023 à 19 h.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Administration », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 8e jour du mois de juin 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité tient encore une fois à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans divers organismes dans la Municipalité et souhaite encore féliciter les bénévoles de l'année nommés par leur organisme respectif : Suzanne Poulin, Lise Godin, Jean-Guy England, Colette Ravenelle, Jacqueline Goyette, Lise Brault-Tétreault, Marie-Claude Mailloux, Rémy Bielen, Diane Ouellette, Josianne Bouchard, Emma-Rose Roy-Chamberland, Philippe Jean.

AVIS PUBLIC

AVIS D'ADOPTION

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2023-293

ESPACE MULTIFONCTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance extraordinaire tenue le 12 juin 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 2023-293 Espace multifonction.

Le règlement numéro 2023-293 entrera en vigueur à la date de réception du certificat de conformité du ministères des Affaires municipales.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Administration », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 19e jour du mois de juin 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-188-09

Permis et certificats

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2023-188-09 relatif aux permis et certificats.

Le règlement numéro 2023-188-09 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 19 h 30.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Administration », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 19e jour du mois de juin 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

VANCANCES ESTIVALES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé deux semaines durant la période estivale, soit du vendredi 21 juillet 2023 à 12 h, et ce, jusqu'au lundi 7 août 2023 à 8 h 30.

COURS DE YOGA SOUS LES ARBRES A<u>VEC CAROLE LABELLE</u>

Option 1 : Yoga pour tous sous les arbres, mardis soir de 19 h à 20 h 15

Dates : 27 juin au 22 août avec relâche le 1 août

 \blacksquare Option 2 : Yoga douceur sous les arbres, jeudis matin de 9 h 30 à 10 h 45

Dates : 29 juin au 24 août avec relâche le 3 août Où : parc sur la rue Benoit (domaine du Bourpeuil)

Coût: 1 cours par semaine = 80 \$; 2 cours par semaine = 120 \$ Inscriptions: 514 232-4405 ou carolelabelle11@videotron.ca

Aucune expérience requise, 16 ans et plus. La pratique du yoga dans un lieu naturel décuple ses bienfaits! Un bain de nature et de douceur afin de s'énergiser et s'ancrer à notre véritable nature qui est Joie et sérénité! Les postures tout en douceur, développeront votre force, votre équilibre et votre souplesse. Proposition d'adaptations posturales selon votre niveau. Respiration et relaxation guidées pour générer la détente du corps en profondeur et le repos mental.

PICKLEBALL AU TERRAIN DE TENNIS

Venez jouer au pickleball les lundis, mercredis et vendredis matin de 9 h à 11 h au terrain de tennis situé au parc du Centre communautaire. Activité destinée aux adultes qui savent comment jouer ou qui veulent apprendre. Pour toutes questions, prière de communiquer avec monsieur Daniel Gervais par téléphone au 450 357-0795 ou par courriel danger 1948@hotmail.com.

TENNIS – COURS PRIVÉS

Monsieur Pierre Lacasse, coach de tennis, est disponible pour donner des cours privés aux citoyens de Mont-Saint-Grégoire à notre terrain situé au 45, rang de la Montagne.

Vous pouvez communiquer avec lui via courriel au pierre 730@hotmail.com.

COMMUNIQUÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

La bibliothèque est située au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne. Les heures d'ouverture sont le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

BIBLIO de la Montérégie

Nouveautés! Nous avons dorénavant des jeux de société et des casse-têtes à emprunter. Venez visiter notre nouveau coin de lecture.

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le samedi 1 juillet pour la Fête du Canada ainsi du 22 juillet au 5 août inclusivement pour les vacances estivales.

CIVISME ET COURTOISIE LORS DE LA TONTE DE GAZON

Enfin l'été avec ses belles journées ensoleillées! Qui dit soleil dit pousse du gazon et bien sûr tonte du gazon. Nous vous demandons de faire preuve de civisme et de courtoisie auprès de vos voisins. Choisissez les moments opportuns pour effectuer la tonte de votre gazon (pas trop tôt le matin ni trop tard le soir et le moins possible le dimanche) afin de ne pas les déranger.



La Municipalité vous rappel que selon le règlement numéro 2018-265 il est interdit de laisser le gazon pousser à une hauteur de plus de trente (30) centimètres.

CONGÉ - FÊTE DU CANADA

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **le vendredi 30 juin 2023** en raison de la Fête du Canada.

<u>COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE</u>



La prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie se tiendra le mardi 18 juillet 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière au 450 347-5376, poste 28 ou par courriel au regie.incendie.msg-sbi@hotmail.com

Le barbecue : votre cuisinière d'été à surveiller !

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à utiliser votre barbecue en toute sécurité en suivant les consignes suivantes :

- ♦ Installez votre barbecue à l'extérieur dans un endroit aéré, à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible (mur, porte, arbre, etc.).
- ♦ Nettoyez votre barbecue (grilles et brûleurs) régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- ♦ Vérifiez les conduits d'alimentation.
- ♦ Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil.
- Ne fumez pas à proximité de l'appareil lors de l'allumage et du fonctionnement.
- ♦ Ne laissez jamais sans surveillance les aliments que vous cuisez.
- ♦ N'oubliez pas que les bonbonnes doivent toujours être remisées de façon sécuritaire.

Pour obtenir plus de renseignements sur la prévention des incendies, visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca. Choisissez l'onglet « Sécurité civile et Sécurité incendie », puis cliquez sur « Sécurité incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

Fête nationale du Québec et Fête du Canada

Les écocentres seront fermés les samedis 24 juin et 1er juillet.

Aucun changement n'est apporté à l'horaire des collectes.

Le gazon reste à la maison

Profitez de votre été et laissez vos retailles de pelouse au sol après la tonte! Ce faisant, votre pelouse sera enrichi grâce à cet engrais naturel et riche en azote et en eau.

Pour une pelouse en santé, tondez régulièrement votre pelouse avec une tondeuse munie d'une lame déchiqueteuse bien affilée. Conservez une hauteur de gazon d'environ sept (7) centimètres et ne coupez pas plus du tiers de la hauteur du brin d'herbe. Dans un délai de 24 à 48 heures, les retailles de gazon auront disparu. Magie!



Grands ménages

Lorsque vient le temps de quitter une demeure ou d'entreprendre un grand ménage, il est essentiel de connaître les moyens de disposer des objets dont on souhaite se départir.

Bien sûr, les objets réutilisables en bon état peuvent être revendus ou offerts à des organismes communautaires. Pour les articles arrivés à leur fin de vie utile, il faut en disposer correctement puisque leur destination finale est rarement le bac d'ordures.

Pour trouver la bonne destination à chaque matière, utiliser l'application Ca va où de RECYC-QUÉBEC.

Pour connaître les matières acceptées et refusées dans les écocentres et être informés du fonctionnement, visitez compo.qc.ca.



Vous venez d'emménager?

Pour tout connaître sur la gestion des matières résiduelles dans le Haut-Richelieu, consultez le Guide! Il contient des renseignements sur les collectes et les écocentres de Compo-Haut-Richelieu. De plus, un calendrier détachable se trouve à l'intérieur.

Le Guide et le calendrier de collectes sont disponibles en ligne à *compo.qc.ca/collectes*. Vous pouvez aussi faire une demande pour recevoir la version papier par la poste en téléphonant au 450 347-0299.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES POSSÉDANT UNE FOSSE SEPTIQUE

Nous désirons vous informer que la vidange des fosses septiques situées sur le territoire de la Municipalité a débuté le 15 mai 2023 et se tiendra jusqu'à la fin octobre. Vous recevrez une lettre de la Municipalité vous indiquant la date prévue pour cette vidange ainsi que les instructions de préparation pour les accès à votre fosse.

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez transmettre vos annonces pour le prochain bulletin par courriel au *taxes@mmsg.ca*, avant 16 h 45 le mardi 11 juillet 2023 pour la parution du 19 juillet 2023.



Dès le 9 août, 10 h

Présentez-vous au
Centre durant nos
heures d'ouverture
pour <u>renouveler</u> votre
carte de membre et
<u>réserver</u> votre
plage horaire pour
les inscriptions aux
activités de l'automne.

Détails: www.cfhr.ca



Inscription au Club de Patinage Artistique



Le Club de Patinage Artistique de St-Césaire à Marieville!

Le CPA St-Césaire t'offre la chance de participer à la saison du Mini-Glace, du Patinage Plus, du Semi-Privé, du Patinage STAR et du cours aux Adultes!



Viens apprendre en t'amusant et faire des cours thématiques. Ce sera une saison inoubliable!

Début : 6 septembre 2023



Mini-Glace (3 à 5 ans) Samedi de 10h05 à 10h50

Le programme Patinage Plus pour les tout-petits, 3 à 5 ans. Apprentissage des habiletés fondamentales basé sur le jeu.



Patinage Plus, Samedi de 9h15 à 10h05

Programme national de perfectionnement des habiletés de base du patinage : déplacement avant, déplacements arrière, virage, pirouette, arrêt et saut. Apprentissage progressif et logique en groupe sous les directives d'un entraîneur professionnel certifié et d'assistants de programme.



Patinage STAR Semi-privé, dimanche de 10h00 à 10h50 +1 heure de glace star

Cours semi-privé pour les patineurs étape 5 et plus et les patineurs STAR.



Patinage STAR, mercredi, samedi et dimanche.

Le programme Patinage STAR se compose d'habiletés de patinage artistique dans quatre disciplines – habiletés de patinage, danse sur glace, style libre et patinage d'interprétation



Lours aux adultes Semi-privé, Dimanche de 9h10 à 10h00

Cours semi-privé pour les patineurs Adultes.

Inscriptions

Modalité des inscriptions sur notre page Facebook : CPA ST-CÉSAIRE ou sur notre site web : https://cpastcesaire.com/





Brigitte Beaudry (450) 521-6444 Sophie Robert (450) 775-1216 Sandra Martel (450) 531-3832



Visite notre page Facebook pour les développements!



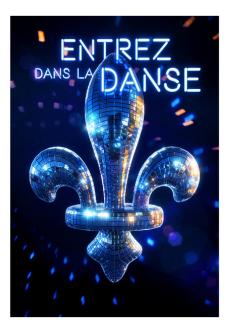


187, rang de la Montagne Mont-Saint-Grégoire

Entrée gratuite!

Amenez votre chaise pliante et gobelet réutilisable.

Du 23 au 25 juin : Concours quiz en ligne







En partenariat avec :





23 JUIN 2023

16 h à 20 h:

Maquillage et sculpture de ballons pour enfants
Kiosques découvertes
Musique d'ambiance
Jeux gonflables
Jeux de poches

18 h 30 :
Souper cochon braisé
20 \$ adulte, 10 \$ enfant
Gratuit 0 à 3 ans
BBQ et rafraîchissements
en vente sur place

20 h à 22 h : Spectacle de musique



22 h 15 : Feux d'artifice Feux d'ambiance

